

Le Petit Journal de POMMEUSE



3^{ème} édition – Novembre 2020
Edition Spéciale COVID-19

information

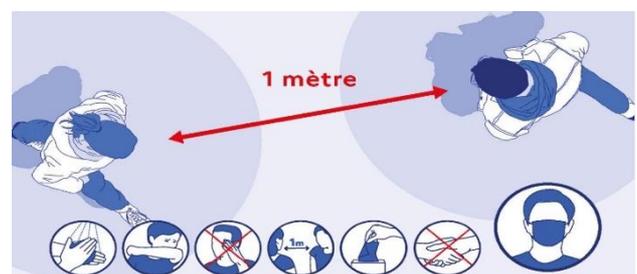
CORONAVIRUS COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION
DE VOTRE VILLE

**Aidons nos soignants à faire face à cette
crise sanitaire, en respectant les gestes
barrières en les appliquant au quotidien.**

Port du masque obligatoire sur COVID-19
l'ensemble du département de Seine-et-Marne
du 30 octobre au 1er décembre 2020 inclus

Bien porter le masque



Chères Pommeusiennes, Chers Pommeusiens,

Ces derniers mois, l'épidémie du Coronavirus est au centre de nos inquiétudes. Ce virus paralyse notre pays depuis plusieurs mois, et le met en grande difficulté. - Après une rentrée encourageante, le virus de la Covid-19 continue de se propager.

Un couvre-feu, puis un confinement ont été mis en place par le gouvernement sur tout le territoire national, ce depuis le Vendredi 30 Octobre. Afin de maintenir une partie de l'activité économique et des services publics. Ce confinement vise à enrayer

le développement de la deuxième vague de la pandémie, afin d'éviter que l'économie ne s'arrête, les écoles, collèges et lycées restent ouverts. Alors que notre département est fort touché, il convient que chaque Pommeusienne, et Pommeusien, fassent preuve de discernement et de civisme, comme vous l'aviez déjà fait au printemps dernier. Respecter ce nouveau confinement, nous permettra, nous l'espérons, de fêter Noël avec nos proches et d'éviter une troisième vague au début

de l'année 2021. A travers cette édition du Petit Journal, nous allons vous donner différentes informations concernant notre commune.

En cette période particulière, avec les mises en place pour nous protéger de ce virus, nous insistons sur l'importance du respect des gestes barrières. Nous savons que cette période est une source de difficultés, que ce soit en tant qu'individu, mais surtout en tant que professionnel. Nous souhaitons vous affirmer notre soutien durant cette période.

Bonne lecture,
L'équipe de communication de Pommeuse.

LA MAIRIE | Organisation pendant le confinement

La mairie est fermée au public jusqu'à nouvel ordre et recevra uniquement sur rendez-vous, pour les dossiers impossibles à traiter par téléphone ou par e-mails. Une permanence téléphonique pour les cas urgents est maintenue. (Jours de rendez-vous : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h.)

Pour les prises de rendez-vous, merci de contacter :

- Accueil : 01 64 75 69 50
- Urbanisme 01 64 75 69 55
- Scolaire 01 64 75 69 63
- Renseignements pour le Cimetière 01 64 75 69 58
- par mail sur le site Pommeuse.org / Formulaire : Contactez-nous
- CCAS : par e-mail à l'adresse c.c.a.s@pommeuse.org

Dans le but d'enrayer la crise sanitaire, l'arrêté préfectoral du 17/10/2020 impose la fermeture des salles communales ainsi que des gymnases et piscines.

Pour la sécurité de chacun, la municipalité a décidé de prendre un arrêté, pour fermeture totale de ces structures jusqu'au 6 Décembre.

Nous soutenons nos associations, en espérant les revoir rapidement.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE | Une cérémonie restreinte SANS PUBLIC

Manifestations communales

Mr le Maire et le conseil municipal ont décidé d'annuler toutes les manifestations publiques d'ici la fin de l'année. « Ceci afin de respecter les consignes sanitaires préfectorales. »

NOS COMMERCES | Valorisons nos commerces de proximité

Pendant le confinement, nos commerces restent ouverts.



RESTAURANT : **O'berge de Tresmes**

Ouvert tous les jours à 12h pour la vente des plats à emporter. Fermé le soir et le dimanche
Tel : 01 64 03 39 81.

LIBRAIRIE : **Aux Milles Ouvrages**

Ouvert chaque jour, fermeture à 19h. Fermé le mercredi et dimanche après-midi. Dépôt de pain le mardi.
Tél. : 01 64 20 08 81

BOULANGERIE : **Maison Hubert**

Ouvert tous les jours aux heures habituelles, fermeture à 19h. Le mardi, mercredi et le dimanche après-midi fermés. Pensez à vos commandes de Noël.
Tél. : 01 64 04 20 81

BUREAU DE TABAC : **Au rendez-vous des pêcheurs**

Boissons à emporter et française des jeux
Tél. : 01 64 75 08 42

PHARMACIE :

Ouverture 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30. En cas de besoin, livraison des médicaments à domicile.
Tel : 09 60 44 26 94

CCAS | Un appel aux volontaires

Dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 et face à une très forte hausse des besoins en masques de protection, le CCAS lance un appel à manifestation d'intérêt pour la découpe de matériaux filtrants pour masques de protection.

Un bénévole se charge de vous déposer un gabarit de découpe et du tissu, que nous nous chargeons aussi de récupérer une fois les découpes terminées. Des couturières assembleront les différentes pièces.

Quelques masques en tissus sont déjà prêts à être redistribués, dans la limite de 2 par personnes.

Vous pouvez en faire la demande au CCAS, ccas@pommeuse.org : pensez à joindre un justificatif de domicile, ils vous seront alors distribués. Attention : les masques doivent être lavés avant la 1ère utilisation.

Ce type de masque ne remplace en aucun cas les précautions éditées par le Ministère de la Santé (se laver les mains régulièrement, éternuer dans son coude, se tenir à une distance d'un mètre, etc...)

Des attestations de déplacement pourront être fournies aux personnes fragiles et âgées, Elles vous seront apportées par la police municipale.

BUS COVID-19 | Les dépistages à Pommeuse

A l'initiative de la Présidente de la Région IDF, l'opération MobilTest COVID a été lancée pour apporter un accès simple et gratuit aux tests PCR (naso-pharyngé). Ainsi quatre camions MobilTest COVID sillonnent les communes d'Ile-de-France.

Ce dispositif a été mis en place dans notre commune pendant la journée du jeudi 22 Octobre 2020 et ont permis à 200 personnes de se faire tester.

Ces tests ont été réalisés par des professionnels de santé, en lien avec des laboratoires agréés et dans le plus strict respect des préconisations édictées par les autorités sanitaires afin de garantir une prise en charge sécurisée et de qualité.

Le tout, en veillant au respect des gestes barrières et de la distanciation sociale, et en donnant la priorité aux personnes symptomatiques.

Un grand merci à l'équipe de la Croix rouge.



ÉCOLE ET COVID-19 | Ce qu'il se passe au Champ du Seigle

Depuis le 30 octobre 2020, nous vivons notre second confinement afin de faire face à la COVID-19. Ce second confinement apporte avec lui un nouveau protocole sanitaire à appliquer dans les établissements scolaires, les cantines et les centres de loisirs.

Depuis la rentrée de septembre, l'équipe enseignante et nous même avons fait le choix au sein de l'école le champ du seigle de Pommeuse et de sa cantine, de ne pas nous restreindre au protocole édité alors, et d'en faire plus. Ainsi ce nouveau protocole de confinement ne modifie pas beaucoup notre organisation, si ce n'est bien entendu le port du masque obligatoire à partir du CP.

Les locaux, les pupitres des élèves et des enseignants et les sanitaires sont désinfectés plusieurs fois par jour, et le brassage des élèves est limité autant que possible (portails séparés, récréations à des heures différentes, entrées et sorties dédiées à la cantine avec désinfection entre les passages des groupes, aération des locaux fréquente...).

Le comportement des enfants est exemplaire, ils respectent le protocole à la lettre et cela se fait dans la bonne humeur. Bravo à eux !

Ensemble nous arriverons à bout de cette pandémie, tenons bon !

ASSOCIATIONS | Un tissu associatif en suspend

La Mairie tient, en cette période difficile, à apporter tout son soutien aux associations de Pommeuse qui ont dû cesser leurs activités provisoirement, notamment à cause de la fermeture des locaux.

Dans un souci de santé publique, Monsieur le Maire a décidé la fermeture des salles municipales jusqu'au 6 décembre, dans le respect de l'arrêté préfectoral du 17.10.2020. Le tissu associatif est très important pour la commune et nous espérons une réouverture dans les plus brefs délais, aussitôt que la situation sanitaire se sera améliorée.